



Réponse au tract FO avec comme titre « un peu de patience !!! »

## Trop c'est trop

**Comme dit le proverbe tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.**

Vous avez eu connaissance d'un tract du syndicat FO demandant au personnel de faire **preuve de patience**

Quel dommage que ce tract ne porte pas de date car quand même, évoquer les 80 euros de la fin de l'année 2014 mi avril révèle un gros problème de calendrier...

**A moins qu'il ne s'agisse d'un aveu d'incompétence.**

Le problème d'affectation du personnel et des mutations a toujours existé et on pourra faire 100 vérifications il y aura toujours des agents qui auront changé de lieu de travail entre la commande et la distribution.

La règle a toujours été de privilégier le règlement de 99.9% des situations et de traiter les erreurs à la marge et ces quelques cas étaient résolus dans les 2 semaines suivant la distribution générale

Pourquoi le bureau du CE actuel n'est il pas en mesure de continuer ce qui était l'usage avant 2014 ?

**Pour le coup le personnel fait preuve de beaucoup de patience...**

**Quand au problème proweb CE.**

De mémoire les « Administrateurs CE » sont habilités à paramétrer les fiches avec éventuellement une assistance téléphonique ce qui est plus rapide, efficace et moins onéreux. Les administrateurs du CE ne sont ils pas les membres du bureau ?

En ce qui concerne le faux problème général qu'une seule OS puisse suggérer que les élus ne fassent pas leur travail sans en apporter les preuves n'est rien d'autre qu'un **acte de diffamation pour propos mensongers.**

Et ce d'autant plus que le Bureau du CE a de fait, refusé de travailler avec certaines OS.

**FO = mauvaise FOI**

Toute cette comédie en dit long sur l'éthique de ces syndicalistes plus préoccupés de leur basse propagande que du bien être des salariés.

**Finalement, de qui se moquent-ils ?**

**Cette attaque mensongère, qui manque totalement d'élégance, ne pouvait pas rester sans réponse.**